

# Cahier des Clauses Scientifiques et Techniques

## Étudier les héritages militaires La défense des côtes en Bretagne : 1918-1940



Avril 2025



## Introduction

Ce document a pour objet d'expliciter les objectifs et le mode de conduite de l'opération d'Inventaire thématique portant sur « La défense des côtes en Bretagne : 1918-1940 ». L'opération est portée par l'association « 1846 » dans le cadre d'un partenariat avec la Région Bretagne d'une durée de deux ans (2025-2026).

## Table des matières

Introduction.....	2
1. Contexte institutionnel.....	4
a. Un appel à projets de la Région Bretagne .....	4
b. Une opération d’Inventaire thématique portée par l’association « 1846 » .....	4
2. Enjeux et objectifs .....	4
a. Des enjeux patrimoniaux à l’origine de l’opération d’Inventaire.....	4
b. Rappel historique : la défense des ports de guerre dans l’entre-deux-guerres.....	5
c. Un sujet encore peu investi .....	5
d. Les objectifs.....	5
3. Périmètre de l’opération d’Inventaire thématique.....	6
a. Le périmètre spatial.....	6
b. Les bornes chronologiques.....	6
c. Des batteries d’artillerie : un ensemble de constructions destinées à la défense des côtes.....	7
4. Méthodologie et moyens .....	7
a. La méthodologie d’Inventaire .....	7
b. Le corpus des sites à étudier .....	8
c. La recherche documentaire.....	9
d. Bibliographie indicative .....	9
5. Calendrier prévisionnel de réalisation .....	9
a. Campagnes de recherches en archives .....	9
b. Etudes sur le terrain .....	9
c. Rédaction des dossiers et réalisation d’éventuels plans .....	10
d. Mise en forme des dossiers.....	10
e. Partage des connaissances.....	10
Annexes .....	11
Annexe 1 : Tableau des sites à étudier.....	11
Annexe 2 : Front de mer de Brest .....	13
Annexe 3 : Front de mer de Lorient .....	14
Annexe 4 : Front de mer de Quiberon .....	15
Annexe 5 : Front de mer de la Loire .....	16

# 1. Contexte institutionnel

## a. Un appel à projets de la Région Bretagne

Initié par André Malraux en 1964, l'Inventaire du patrimoine est depuis 2004 une compétence de la Région qui y voit un outil au service du développement des territoires.

Les héritages militaires témoignent du statut stratégique de la Bretagne. L'étude d'Inventaire du patrimoine portée par la Région Bretagne donne à lire la permanence des installations militaires et stratégiques sur le temps long, du Moyen Âge à la Seconde Guerre mondiale, avec une approche pluridisciplinaire.

Attachée à associer le plus possible les associations et collectivités territoriales aux dynamiques de connaissances, la Région Bretagne a lancé un appel à projets en 2024 intitulé « Participer à l'Inventaire des héritages militaires » en vue d'encourager l'émergence de propositions portées par les territoires. La Région Bretagne entend ainsi soutenir l'appropriation et par conséquent une valorisation durable de cette richesse, facteur essentiel de l'identité de la Bretagne.

## b. Une opération d'Inventaire thématique portée par l'association « 1846 »

L'association « 1846 » a pour objet l'étude de la fortification du 19<sup>e</sup> siècle et le partage de connaissances à son sujet. Elle vise en particulier la fortification de la période 1815-1870, mais a vocation à élargir son action à l'ensemble de l'architecture défensive et à l'histoire militaire du « long 19<sup>e</sup> siècle » (1780-1914). Elle ne s'interdit pas non plus de sortir de ce cadre chronologique dans le cas de l'étude approfondie d'un site ou dans une démarche comparative comme dans le cas de l'étude de la défense des côtes en Bretagne de 1918 à 1940.

Elle remplit cet objet en réalisant des recherches documentaires, des prospections de terrain, en animant des temps de transmission de connaissances, en proposant des outils de médiation, en participant à des projets de valorisation ou en suscitant ces projets.

En 2015, l'association « 1846 » a été lauréate de l'appel à projets "Héritages littoraux" lancé par la Région Bretagne pour mettre en valeur son patrimoine maritime. Dans ce cadre, elle a réalisé un Inventaire des ["Fortifications littorales du milieu du 19<sup>e</sup> siècle en Bretagne-Sud, 1830-1870"](#) et a permis de réaliser [98 dossiers](#) accessibles sur [patrimoine.bretagne.bzh](http://patrimoine.bretagne.bzh).

# 2. Enjeux et objectifs

## a. Des enjeux patrimoniaux à l'origine de l'opération d'Inventaire

L'opération d'Inventaire thématique portée par l'association « 1846 » part du constat d'un déficit de (re)connaissance des fortifications construites sur les côtes bretonnes durant l'entre-deux-guerres.

La défense des côtes au 20<sup>e</sup> siècle a été fortement marquée par les réalisations allemandes du Mur de l'Atlantique, tant et si bien que dans l'imaginaire collectif, toutes les constructions bétonnées sur le littoral sont attribuées à l'occupant d'outre-Rhin. Les différentes études réalisées ont porté principalement sur la défense des frontières terrestres et particulièrement sur la ligne Maginot ou encore sur les défenses littorales allemandes. Si a posteriori nous savons que l'invasion allemande a eu lieu par la frontière terrestre, les différents ports de guerre français ne sont pas restés indéfendus durant l'entre-deux-guerres.

## b. Rappel historique : la défense des ports de guerre dans l'entre-deux-guerres

La période allant de 1918 à 1940 marque une profonde transformation dans la défense des côtes, largement affaiblie par les prélèvements successifs de pièces d'artillerie effectués lors de la Première Guerre mondiale.

Lorsque le Département de la Marine hérite de la responsabilité de la défense des côtes par le décret du 21 septembre 1917<sup>1</sup>, il ne reste que très peu de matériels d'une quelconque valeur militaire en position. La Marine ne tarde pas à faire un état des lieux pour se rendre compte de la lourde tâche à accomplir afin de redonner aux bases et arsenaux une défense opérante.

Si un programme général de l'armement du littoral en artillerie a été diffusé en 1920 ainsi qu'un suivant en novembre 1921, c'est celui du 1er août 1922 qui allait être retenu comme première base de travail dans les réalisations futures. Ce dernier, bien que considérablement allégé par rapport aux deux premiers, était en réalité très ambitieux ; il fût par la suite revu plusieurs fois à la baisse jusqu'au dernier programme de 1936 censé répartir les tranches de travaux jusqu'en 1941.

Les priorités évoluent entre 1920 et 1936, la défense contre avion (DCA) commence à prendre une part importante des préoccupations dans la seconde moitié des années 1930 avec les rapides évolutions de l'aviation ennemie. Ces réalisations n'entrent néanmoins pas dans le cadre des dossiers à réaliser.

Dans ce premier programme de défense des côtes établi à l'échelle nationale, le détail d'implantation des diverses typologies d'ouvrages n'apparaît pas, il s'agit davantage d'un canevas, une ébauche de travail avec les emplacements approximatifs et donc la répartition des batteries au sein d'un secteur pour chaque front de mer.

## c. Un sujet encore peu investi

De nombreux vestiges de cette époque, plus ou moins importants, sont présents sur le littoral breton. Il y a pour autant de réelles lacunes sur la connaissance de ces derniers, aucune étude d'ensemble sérieuse n'a été conduite à ce jour contrairement à d'autres régions telles que la Région Sud avec les fortifications de Toulon ou Marseille par exemple.

Cela s'explique en partie par l'absence d'archives connues pour certains sites, celles-ci ayant disparu lors de l'occupation allemande, ce qui n'empêche néanmoins pas de les étudier par des approches différentes.

Pour combler les manques, nous pourrions nous appuyer sur de la documentation générique, opérer une analyse comparative des ouvrages présentant des similitudes techniques et chronologiques ou encore nous baser sur des sources complémentaires de manière à faire ressortir certaines données en filigrane.

## d Les objectifs

Les objectifs de cette opération d'Inventaire thématique sont les suivants :

- Approfondir la connaissance et la lisibilité d'un angle mort du patrimoine maritime fortifié.
- Rendre accessibles des documents issus de fonds d'archives situés en-dehors de la Région Bretagne (dans le respect du fonctionnement des archives en matière de diffusion)
- Interpréter les vestiges conservés et les replacer dans leur contexte.

---

<sup>1</sup> SHDAT\_7N3877\_Programme-general-de-defense-du-littoral-1er-aout-1922.

- Donner les clés de compréhension de ce patrimoine via des outils de médiation simples.
- Susciter l'envie de valoriser ce patrimoine.
- Favoriser le développement culturel local.

### 3. Périmètre de l'opération d'Inventaire thématique

#### a. Le périmètre spatial

La Bretagne appartient à la deuxième région maritime (aujourd'hui nommée arrondissement maritime), secteur défensif s'étendant de l'embouchure du Couesnon à la frontière espagnole.

Le périmètre d'étude choisi concerne tout le littoral breton.

Ce choix se base sur la cohérence que donne cette étendue vis-à-vis du découpage administratif original. On retrouve donc le secteur dit de Brest, allant de l'embouchure du Couesnon (Mont-Saint-Michel) à l'embouchure de la Laïta et le secteur de Lorient, allant de l'embouchure de la Laïta au Pont d'Yeu. Dans cette zone géographique se trouve un port de guerre important, le port de Brest ainsi qu'un port d'importance moyenne, celui de Lorient.

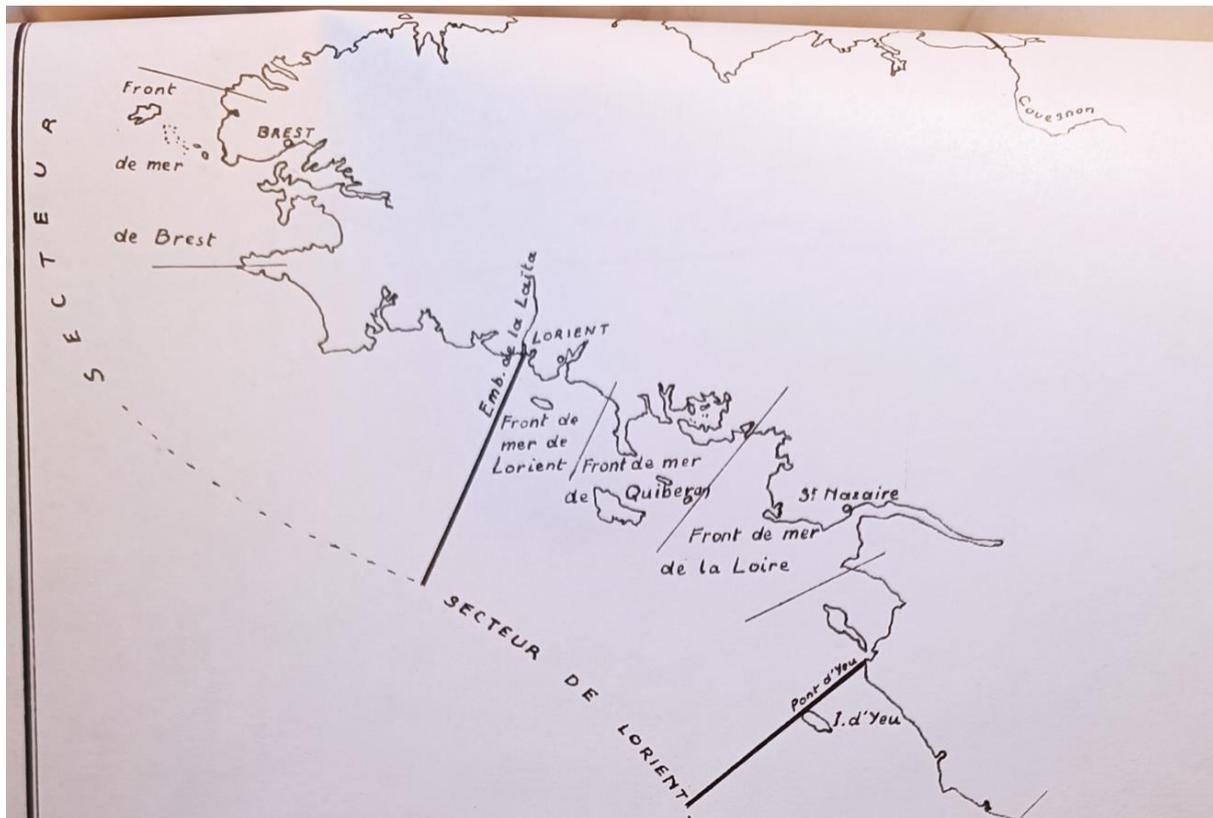


Figure 1 : SHDMV\_1BB2 102 - Atlas des secteurs de défense, 1939

#### b. Les bornes chronologiques

La période considérée s'étend de 1918 à 1940 soit l'entre-deux-guerres.

### c. Des batteries d'artillerie : un ensemble de constructions destinées à la défense des côtes

Le panel des constructions que l'on peut relever est représentatif de la défense des côtes à cette période, il est possible de les caractériser de la manière suivante :

- Des batteries « nouvelles » construites ex nihilo (ex : batterie du Cap de la Chèvre)
- Des batteries « nouvelles » construites en s'adaptant à des ouvrages préexistants (ex : batterie de Taillefer à Belle île ou du Méné à Groix). Cela signifie que l'armement est renouvelé et qu'une partie des infrastructures est modifiée ou adaptée.
- Des batteries anciennes modernisées (ex : batterie haute des Capucins ou encore le fort du Talud). Pour ces batteries, l'armement reste inchangé par rapport à l'état de 1918, de menues améliorations sont simplement apportées à du matériel que l'on maintient en position dans l'attente d'un potentiel remplacement ultérieur.

D'un point de vue opérationnel, cela donne différents types de batteries :

- Artillerie légère (calibre inférieur ou égal à 120 mm, en vert sur les figures suivantes)
- Artillerie secondaire (calibre supérieur à 120 mm jusqu'à 164 mm inclus, en rouge sur les figures suivantes)
- Artillerie principale (calibre supérieur à 164 mm, en jaune sur les figures suivantes).

Il en découle une grande variété des infrastructures pour des besoins très différents.

## 4. Méthodologie et moyens

### a. La méthodologie d'Inventaire

Cette opération d'Inventaire thématique se fait selon la méthodologie nationale définie par l'Inventaire général et sous le contrôle du service de l'Inventaire du patrimoine culturel de la Région Bretagne.

L'Inventaire du patrimoine s'appuie avant tout sur l'observation directe de l'objet d'étude : il n'y a pas d'opération d'Inventaire s'il n'y a pas arpentage du territoire. Il s'agit d'analyser l'objet d'étude telle qu'il est au moment de l'enquête, dans son contexte, en partant de sa perception d'ensemble pour observer jusque ses moindres détails. Ce travail in situ permet de documenter des édifices et édicules réellement vus<sup>2</sup>.

La méthodologie de l'Inventaire général repose sur l'utilisation de vocabulaires normalisés et sur une grille d'analyse structurée. Ils produisent ainsi des dossiers homogènes qui répondent toujours à la même organisation documentaire<sup>3</sup>.

Cette opération d'Inventaire s'inscrit dans la continuité des travaux historiques (notamment ceux de Nicole Salat, Philippe Truttmann, Nicolas Faucherre et Philippe Prost) et des inventaires numériques existants (fortifications littorales de la Bretagne-Nord réalisé par Guillaume Lécueillier, Fortifications littorales du milieu du 19e siècle en Bretagne-Sud 1830-1870 réalisé en 2015 par l'association « 1846 »,

---

<sup>2</sup> <https://www.culture.gouv.fr/fr/Thematiques/inventaire-general-du-patrimoine/methodes-et-conduite-de-l-inventaire>

<sup>3</sup> Idem.

patrimoine culturel matériel et immatériel de l'archipel des Glénan réalisé par la Fédération Régionale pour la Culture et le Patrimoine Maritimes en Bretagne).

## b. Le corpus des sites à étudier

La liste des sites à étudier est à retrouver dans le tableau en annexe, il suit la position géographique des ouvrages du nord au sud. Une cartographie plus détaillée des secteurs y figure également.

Il s'agit, pour chaque site ou partie de site (exemple de la pointe des Espagnols ou du Portzic où il paraît plus pertinent de découper selon les différents éléments) :

- De réaliser un descriptif historique remettant l'ouvrage dans son contexte, un descriptif de ses parties constituantes et un état des vestiges conservés. Certaines applications techniques pertinentes à étudier pourront également être décrites.
- De compléter les dossiers d'étude par des transcriptions ou des reproductions de documents d'archives (textes et documents figurés), des clichés photographiques anciens (documents d'archive) ou actuels et des plans et schémas techniques réalisés par les soins de l'association « 1846 », ou par tout autre document pertinent.

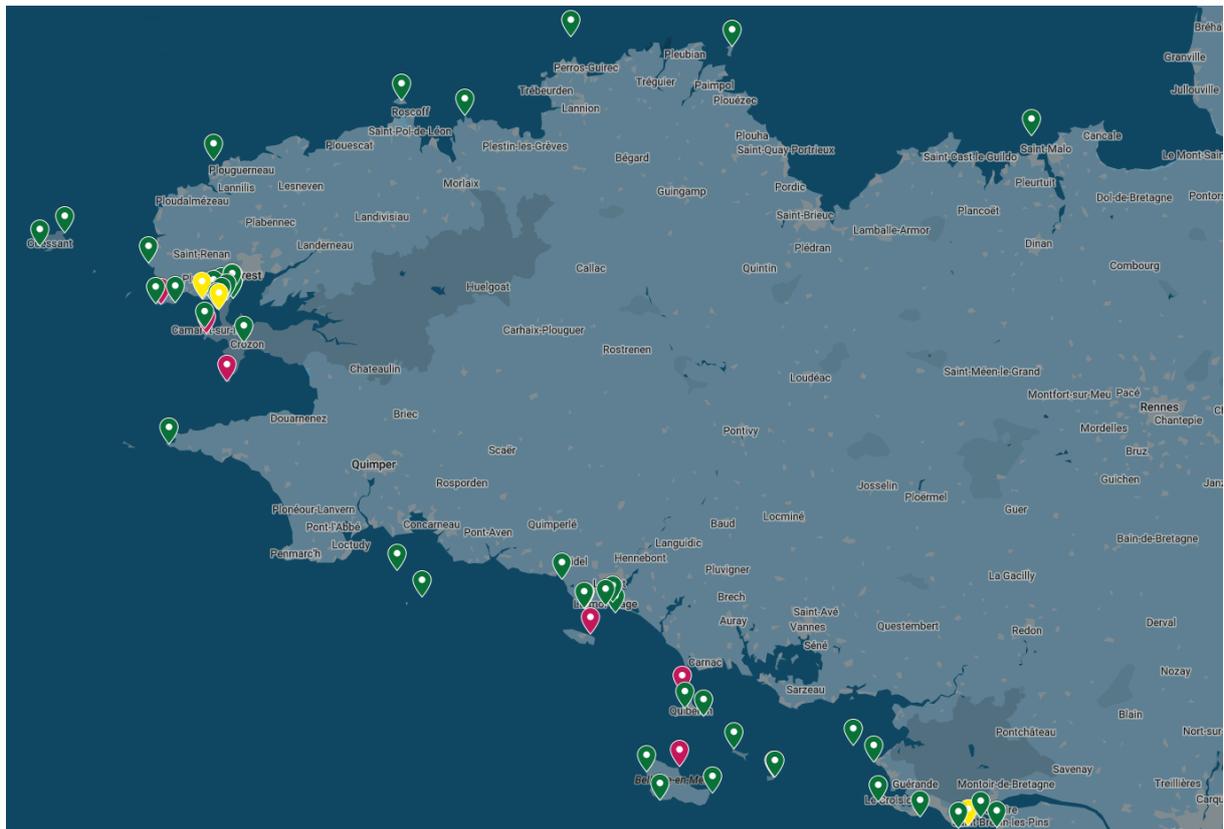


Figure 2 : Vue d'ensemble des éléments à étudier, les sites dépendant du secteur de Lorient et situés en Loire-Atlantique y sont également mentionnés.

Cette vue d'ensemble montre une implantation sur l'ensemble du littoral breton avec une certaine concentration en différents points que sont les fronts de mer de Brest, Lorient, Quiberon et la Loire. La quantité de travail à fournir entre les différents sites est très variable, les dossiers sur les batteries dites « de circonstance » par exemple étant très semblables.

### c. La recherche documentaire

Cette opération d'inventaire thématique repose sur des campagnes de recherche en archives dans les dépôts du Service historique de la Défense à Vincennes, Brest, Lorient et Châtelleraut. Ces recherches documentaires pourront être complétées par la consultation d'archives conservées par les centres départementaux des quatre départements bretons. Cela permettra la constitution d'un fonds documentaire.

### d. Bibliographie indicative

SAFFROY, Frédéric. **Les canons de Porquerolles**. Chauray : éditions patrimoine et médias, 1999.  
SAFFROY, Frédéric. **Le bouclier de Neptune, La politique des bases françaises en Méditerranée (1912-1931)**. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2015.  
MOULINS, Jean-Jacques. **Les défenses de Bizerte 1881-1963**. Paris : histoire et fortifications, 2002.  
GAUTIER, Jean-Philippe. LUCAS, Serge et LEHOUX, Patrick. « **Batterie d'artillerie de la Marine française à Hoedic**. Melvan : *La Revue des deux îles*, n° 10, 2013, p. 61-76.  
CAROFF (Capitaine de frégate). **Les Forces maritimes de l'Ouest, 1939-1940**. Marine nationale, 1954.

## 5. Calendrier prévisionnel de réalisation

Le projet se déroule sur une période de deux ans, à compter de janvier 2025

Hiver 24/25	Printemps 25	Été 25	Automne 25	Hiver 25/26	Printemps 26	Été 26	Automne 26
Recherches en archives							
Etudes de terrain							
Rédaction des dossiers					Relecture finale		
				Réalisation de plans			

### a. Campagnes de recherches en archives

Les recherches en archives se déroulent principalement sur l'année 2025 afin de collecter de la donnée. Il n'est pas exclu pour autant que certaines campagnes soient étalées davantage dans le temps pour des contraintes liées à la disponibilité des ressources documentaires.

### b. Etudes sur le terrain

Des études sur le terrain seront réalisées pour toutes les constructions, le plus contraignant étant l'accès aux éléments insulaires ainsi que la prise en compte de la faune qui vit sur place en certaines saisons. L'objectif est d'identifier les vestiges, effectuer d'éventuels relevés (mesures), ainsi que de réaliser une couverture photographique. Ici encore, les contraintes logistiques pourront nous amener à répartir les études de sites tout au long de la période allouée.

### c. Rédaction des dossiers et réalisation d'éventuels plans

Un temps de rédaction des dossiers sur chaque site, dès le recueil des premiers éléments puis tout au long du projet est nécessaire. S'en suivra une phase de finalisation avant remise du résultat. Un temps de réalisation est prévu pour les éventuels plans accompagnant les dossiers.

### d. Mise en forme des dossiers d'Inventaire du patrimoine

La plupart des sites feront l'objet de dossiers individuels d'Inventaire grâce au logiciel GERTRUDE. Certains pourront donner lieu à des dossiers collectifs ou thématiques renvoyant à des notices individuelles de recensement réalisées avec l'application GLAD. Compte-tenu du niveau important de complexité de l'application professionnelle GERTRUDE, le service de l'Inventaire du patrimoine culturel assiste les membres de l'association « 1846 » dans le montage des dossiers électroniques d'Inventaire.

### e. Partage des connaissances

Les dossiers d'étude sont versés à la fin de l'opération d'Inventaire sur le portail numérique de l'Inventaire de la Région Bretagne ([patrimoine.bretagne.bzh](http://patrimoine.bretagne.bzh)) où ils sont consultables par tous.



Figure 3 : Poste de direction de tir de la batterie de fort Robert, front de mer de Brest

## Annexes

### Annexe 1 : Tableau des sites à étudier

Secteur	Désignation Batterie	Armement	Détails	
St Malo	Cézembre	95 G	Batterie de circonstance	
Brest	Bréhat	95 G	Batterie de circonstance	
	Ile aux moines	95 G	Batterie de circonstance	
	Primel (Plougasnou)	95 G	Batterie de circonstance	
	Batz (Ile de)	95 G	Batterie de circonstance	
	Staganou (Aberwrac'h)	95 G	Batterie de circonstance	
	Corsen (Plouarzel)	95 G	Batterie de semonce	
	Ouessant Stiff	75 G		
	Ouessant Locqueltas	75 G		
	Saint Mathieu	164 Mle 1893-96 M		Désarmée lors de la mise en service des Rospects à la fin des années 1920
			95 G	Batterie de semonce
	Les Rospects	164 Mle 1893-96		Construite d'après le programme d'armement de 1922
			75 E	Section éclairante
	Creac'h Meur	95 G		Batterie de semonce
	Toulbroc'h	240 TR Mle 1903		
		105 Mle 1893		
	Minou	105 Mle 1893		
	Mengant	100 Mle 1897		
		Section de mitrailleuses		Défense des passes
		75 G		Défense des passes
	Dellec	75 G		Défense des passes
	Portzic	105 Mle 1897		
		Section de mitrailleuses		Défense des passes
		75 G		Défense des passes
47 Mle 1885				
Pointe espagnols	105 Mle 1897			
	47 Mle 1885			
Robert	75 Mle 08			
Cornouaille	Section de mitrailleuses		Défense des passes	

		100 Mle 1897	
	Capucins	95 G	Batterie de semonce
		24 M Mle 1870-87	Affûts améliorés 1911
	Trémet	95 G	Désarmée dans le courant des années 20
	Toulinguet	95 G	Batterie de semonce
		24 G Mle 1876	
	Kerbonn	164 Mle 1893-96	Construite d'après le programme d'armement de 1936
	La Chèvre (cap de)	164 Mle 1893-96	Construite d'après le programme d'armement de 1936
	Crozon (fort de)	95 G	
	Pointe du Raz	95 G	
Lorient / Quiberon	Ile aux moutons	95 G	Batterie de circonstance
	Penfret	95 G	Batterie de circonstance
	Le Loch (Guidel)	95 G	Batterie de circonstance
	Talud (Ploemeur)	24 G Mle 1876	
		95 G	
	Méné (Groix)	120 G Mle 1878	Construite d'après le programme d'armement de 1922
	Gâvres	105 Ehr SF	Construite d'après le programme d'armement de 1936
	Port Louis	75 G	
	Loqueltas	75 G	
	Conguel (Quiberon)	75 G	
	Port Kerne(Quiberon)	95 G	
	Kergroix	164 Mle 1893-96 SF	Construite d'après le programme d'armement de 1936
	Taillefer (Belle-Ile)	138 Mle 1893	Construite d'après le programme d'armement de 1922
		75 GE	Section éclairante et batterie de semonce
	Houat	95 G	Batterie de circonstance
	Kerdonis (Belle Ile)	95 G	Batterie de circonstance
	Talut (Belle Ile)	95 G	
	Er Hastellic (Belle île)	95 G	Batterie de circonstance
	Hoëdic	95 G	Batterie de circonstance
		138 Mle 10	Construite d'après le programme d'armement de 1936

Annexe 2 : Front de mer de Brest

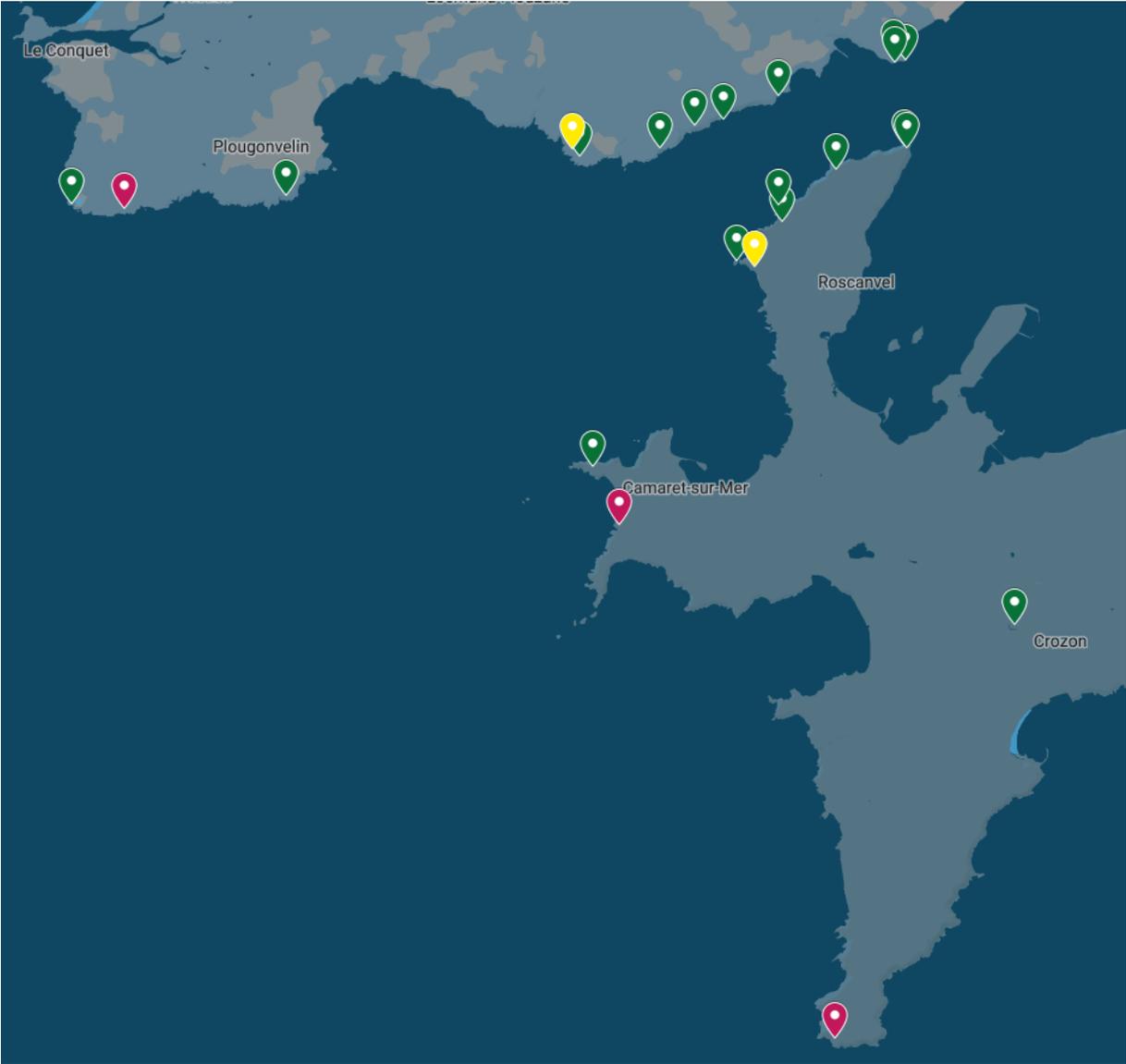


Figure 4 : Vue rapprochée du front de mer de Brest avec les différents sites à étudier

Annexe 3 : Front de mer de Lorient

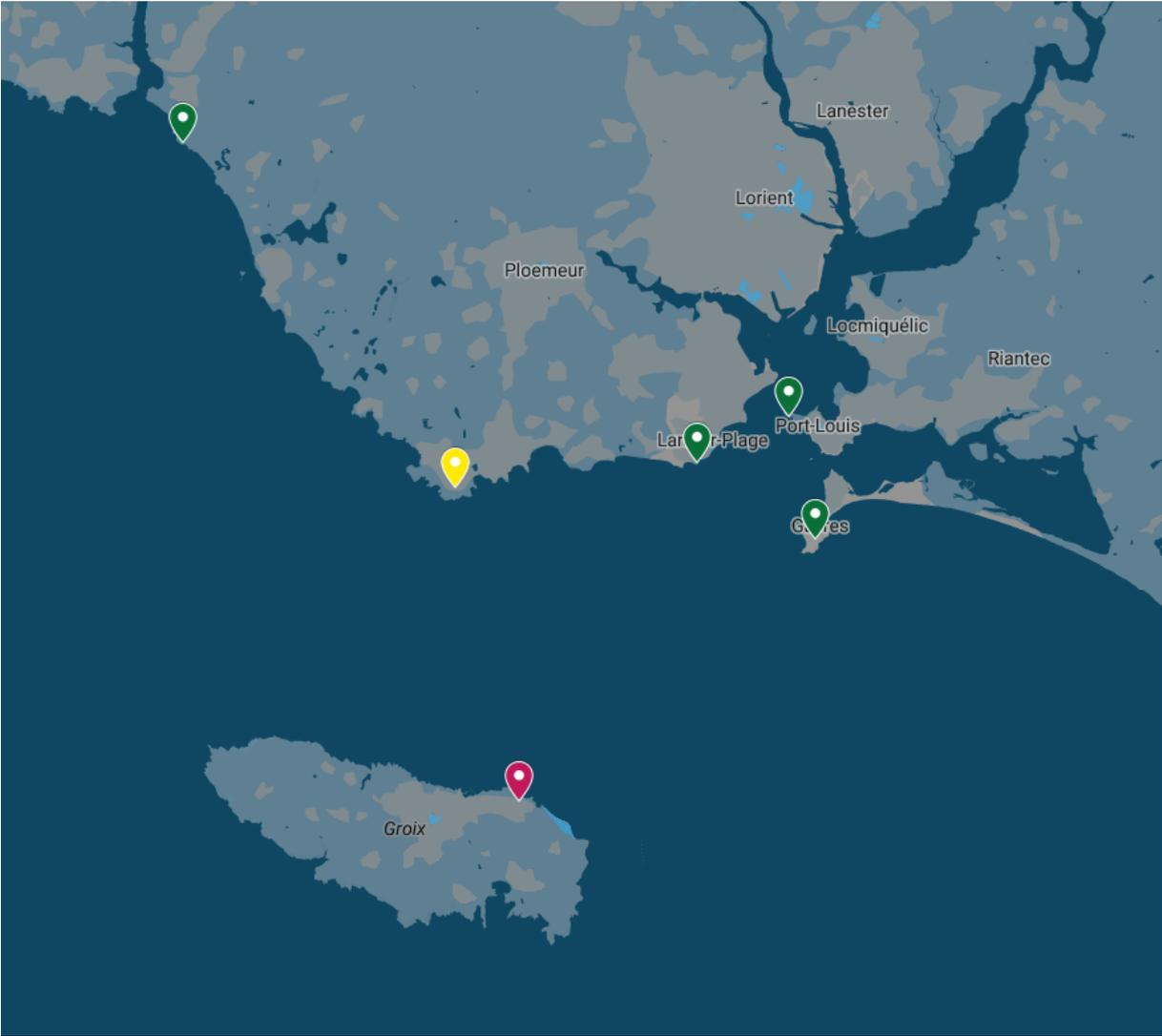


Figure 5 : Vue rapprochée du front de mer de Lorient avec les différents sites à étudier

## Annexe 4 : Front de mer de Quiberon

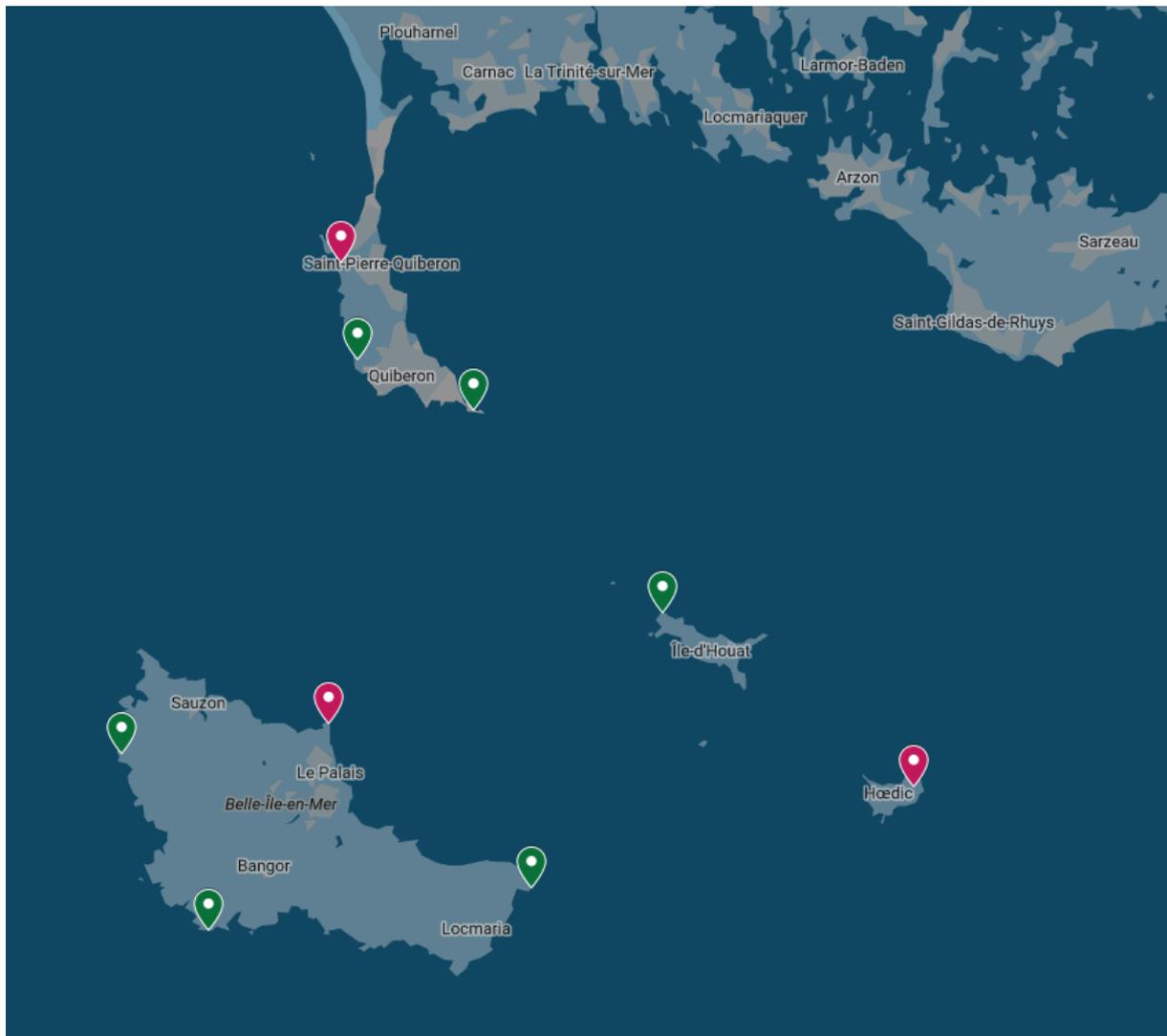


Figure 6 : Vue rapprochée du front de mer de Quiberon avec les différents sites à étudier

## Annexe 5 : Front de mer de la Loire

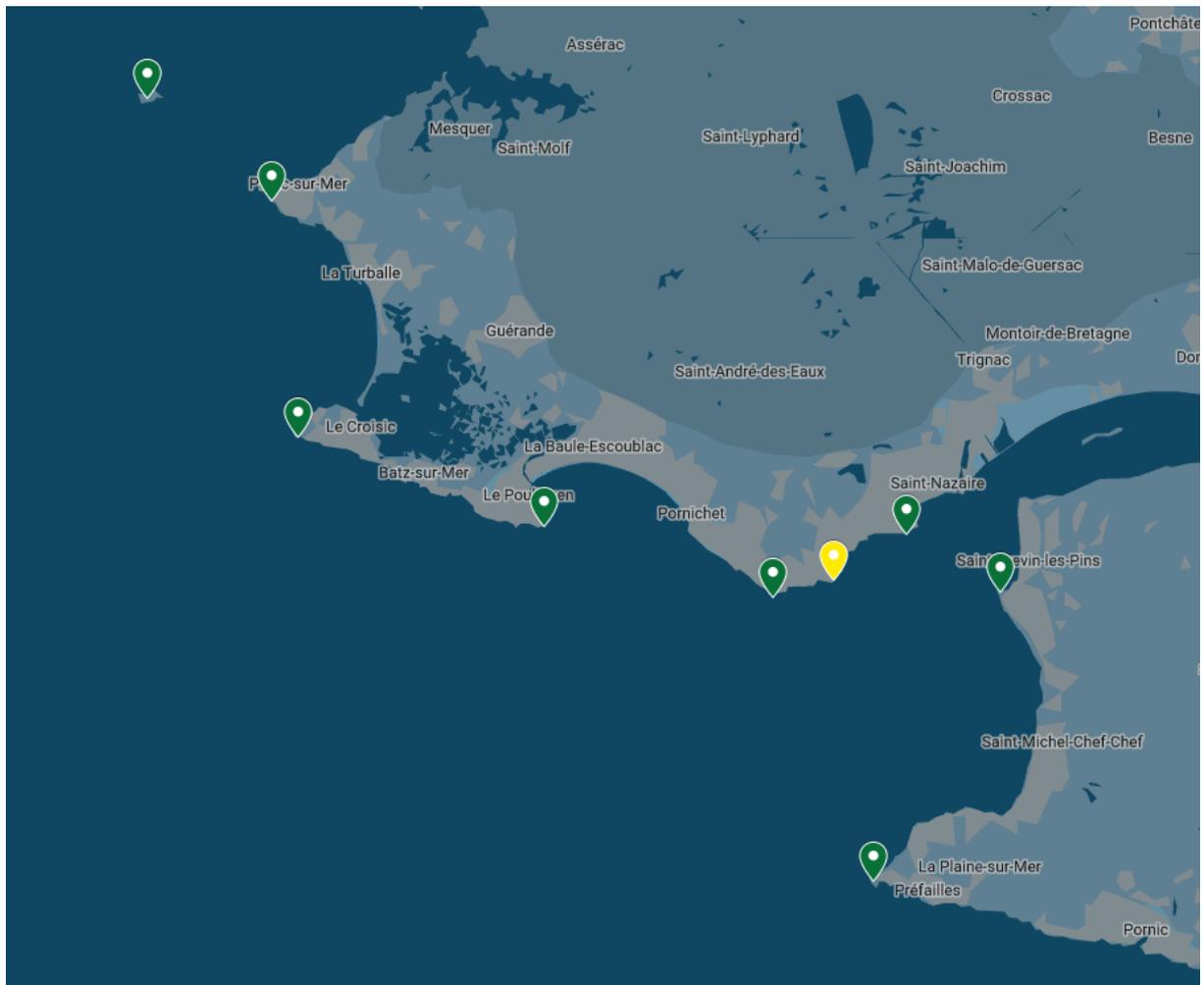


Figure 7 : Vue rapprochée du front de mer de la Loire avec les différents sites qu'il serait intéressant d'étudier bien que ne dépendant pas de la région Bretagne